

**COMITE NATIONAL DE SUIVI DE LA MISE  
EN OEUVRE DES STRATEGIES D'INCLUSION  
FINANCIERE (CNSMO)**

# **BILAN DES ACTIVITES 2020**

**APIF CI**

AGENCE DE PROMOTION DE L'INCLUSION  
FINANCIERE DE CÔTE D'IVOIRE

# PLAN

Contexte

Bilan des activités

*Point des rencontres*

*Résultats obtenus*

*Difficultés*

Perspectives

# Contexte

- ▶ Dans le cadre du pilotage de la Stratégie Régionale d'Inclusion Financière (SRIF) dans l'UEMOA, la BCEAO a prévu la création d'un Comité National de Suivi de la mise en œuvre (CNSMO) de ladite SRIF dans chaque Etat de l'UEMOA.
- ▶ Le CNSMO institutionnalisé par l'arrêté n°045/MEF/CAB du 1er février 2019, est entre autres chargé :
  - d'examiner le plan d'actions de la stratégie nationale et d'assurer les ajustements nécessaires avec la stratégie régionale ;
  - d'examiner les indicateurs majeurs retenus et de mesurer les performances, suivant ces indicateurs ;
  - d'identifier les obstacles majeurs à la mise en œuvre au niveau national des actions contenues dans le plan d'actions de la stratégie régionale ;
  - d'identifier les opportunités pour l'inclusion financière.

# Composition du CNSMO

**Comité National de Suivi de la  
Mise en œuvre (CNSMO)**

Présidence

Ministère de l'Économie  
et des Finances

Secrétariat technique

Service en charge de l'inclusion  
financière à la Direction  
Nationale de la BCEAO

Secrétariat Exécutif

- Présidents des groupes de travail
- Représentants des Ministères concernés
- Représentant de structures des secteurs public et privé

Groupe 1

Produits et canaux  
de distribution

Groupe 2

Développement de la  
Finance Numérique

Groupe 3

Education Financière et  
protection des clients

Groupe 4

Politique règlementaire  
et fiscale

# Bilan des activités

## ▶ Point des rencontres

- **Réunion du CNSMO** : Organisation de la 2<sup>ème</sup> session du CNSMO, le 30 janvier 2020. Cette rencontre a permis de faire le bilan des activités des groupes de travail au titre de l'année 2019 et de valider le Programme National d'Education Financière (PNEF). La première session du CNSMO s'est tenue le 25 avril 2019.
- **Réunion des groupes de travail** : dans l'ensemble on enregistre en moyenne une (1) réunion par groupe de travail. Ces réunions se sont déroulées pour la majorité au format virtuel en raison de la Covid-19.

# Bilan des activités

## ▶ Résultats obtenus

### ➤ Au titre de la finance numérique

- Digitalisation du système de recouvrement des recettes propres des collectivités territoriales dénommé « Net Collect Service » : au 31 octobre 2020, vingt-quatre (24) collectivités territoriales sur deux-cent trente-quatre (234) sont connectées à ce système.
- Opérationnalisation de la plateforme de paiement électronique dénommée « TresorPay » servant à dématérialiser les paiements et les encaissements effectués dans les guichets du Trésor Public (paiement des bourses des étudiants, paiement des frais de mission, recouvrement des recettes de l'Etat, etc).
- Évaluation rapide de l'état de préparation de Côte d'Ivoire au commerce électronique (mars – novembre 2020)

# Bilan des activités

## ▶ Résultats obtenus

### ➤ Au titre de la finance numérique (suite)

- Réalisation de l'étude Panoramique sur les fintechs en Côte d'Ivoire (juillet-décembre 2020).
- Lancement de l'étude sur les paiements marchands en Côte d'Ivoire (Octobre 2020).

# Bilan des activités

## ▶ Résultats obtenus

### ➤ Au titre de l'éducation financière

- Une Communication en Conseil des Ministres relative à la mise en œuvre du Programme National d'Education Financière a été adoptée le 26 février 2020. Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme les résultats obtenus sont les suivants :
- Organisation d'un atelier de cadrage pour l'élaboration des modules de formation et de sensibilisation à l'éducation financière du 21 au 24 juillet 2020.
- Mise en œuvre du plan d'actions du Programme National d'Education Financière (PNEF) avec l'entame depuis novembre 2020 du processus de recrutement d'un consultant chargé de l'élaboration des modules d'éducation financière.

# Bilan des activités

## ▶ Résultats obtenus

### ➤ Au titre de la réglementation

- Adoption de la décision N° 2020-0597 définissant les modalités d'attribution de ressources en numérotation pour les codes USSD destinés à la fourniture de services à valeur ajoutée.
- Mise en place d'un "Comité FinTech" (Technologie financière) par la BCEAO par la Décision n°067-02-2020 du 18 février 2020. Ce Comité a pour mission de promouvoir le développement harmonieux des "FinTech" dans l'UEMOA. Ce comité est constitué de trois (03) pôles, à savoir :
  - le pôle connaissance et suivi des fintechs, un bureau d'étude fintech qui sera un cadre d'échange entre les fintechs et la BCEAO ;

# Bilan des activités

## ▶ Résultats obtenus

### ➤ Au titre de la réglementation (suite)

- le pôle réglementation et supervision, la création d'un laboratoire fintech pour tester les projets d'affaires des fintechs dans le domaine financier ;
- le pôle renforcement des capacités et veille technologique, afin d'identifier les nouvelles compétences (blockchain, intelligence financière, etc.) et s'assurer que la BCEAO dispose suffisamment de ressources pour la supervision du secteur.

# Bilan des activités

## ▶ Difficultés

- L'insuffisance de financement pour la réalisation des activités de promotion de l'inclusion financière ( éducation financière, études, suivi-évaluation, ... ) ;
- Difficultés de collecte des données auprès des acteurs sur l'inclusion financière, faute de dispositions réglementaires contraignantes ;
- Le ralentissement voire la cessation d'activités en raison de la pandémie du Covid-19.

# Perspectives

- Mettre en œuvre le Programme National d'Education Financière (élaboration des modules, formations et sensibilisation) ;
- Renforcer la digitalisation des flux financiers de l'Etat ;
- Opérationnaliser le système de suivi-évaluation de l'inclusion financière ;
- Réaliser une évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre de la SNIF 2019-2024 ;
- Organiser une table ronde des partenaires techniques financiers pour la mobilisation des ressources en vue de la mise en œuvre de la SNIF 2019-2024 ;
- Mettre en place un mécanisme d'accompagnement des fintechs en vue de leur permettre de jouer pleinement leur rôle dans la promotion de l'inclusion financière.